



“Depuis que je suis partie, je n’ai personne pour me protéger. Je n’arrive pas à dormir la nuit. Je pensais que j’irais mieux mais ce n’est pas le cas.”

“Monsieur utilise les enfants pour maintenir madame dans la peur”

Pour étudier les violences conjugales qui se poursuivent après la séparation, Emmanuelle Mélan, chercheuse en criminologie à l’UCL et pour Solidarité Femmes, active au refuge pour femmes battues de La Louvière, a donné la parole aux premières concernées. “Leur ressenti face à leur sécurité et à celle de leurs enfants est au cœur du processus”, indique-t-elle. Elle a ainsi recueilli 15 récits d’expérience de femmes passées par le refuge. Des témoignages complétés par une enquête par questionnaire à laquelle ont répondu 44 femmes accompagnées en ambulatoire.

Une impossible rupture

Il en ressort que 79 % des femmes sondées déclarent encore subir des violences après une séparation qui peut remonter à plus de 5 ans. Si les femmes gardent des contacts avec leurs ex-compagnons, c’est parce qu’elles ont des enfants communs. À l’exception d’une expulsion administrative d’un père hors de Belgique, les 10 femmes de l’échantillon qui n’ont plus aucun contact avec monsieur n’avaient pas d’enfants issus de la relation.

Les autres (77 %) sont ainsi contraintes à garder le lien. “C’est pour cette raison qu’on doit parler d’une impossible rupture”. Impossible pour elles de répondre aux conseils bienveillants du genre: “Change de numéro de téléphone”, “Ne lui donne surtout pas ta nouvelle adresse” ou “Bloque-le sur Facebook”... Des injonctions paradoxales parce que le lien de parentalité survit à celui de la conjugalité.

Stratégies anxieuses

Les violences qui se poursuivent après la rupture sont occasionnellement physiques mais essentiellement d’ordre psychologique et moral, indique Emmanuelle Mélan. Harcèlement, contrôle, menaces de

“Je n’ai personne pour me protéger. Je n’arrive pas à dormir la nuit. Je regarde la fenêtre. Je me sens responsable et pas en sécurité. Je ne vais pas mieux que quand j’étais avec lui et qu’il me frappait. C’est la même chose.”

Une femme victime
Séparée depuis 4 ans

violences ou de mort, dénigrement auprès des enfants, alliance avec eux ou avec l’entourage en vue de nuire sont autant de moyens de nuire à l’intégrité physique de ces femmes qui ont osé quitter le domicile conjugal.

“Au cœur de la procédure juridique, les enfants sont vraiment l’instrument du continuum de la violence”, insiste la chercheuse. Près de la moitié des femmes de l’échantillon (47 %) ont ainsi indiqué que monsieur avait tout le temps eu un comportement déstabilisant visant à rendre les choses pénibles en utilisant les enfants. Avec des stratégies anxieuses pour la mère: menacer de faire perdre la garde des enfants (dans 80 % des dossiers), faire de fausses allégations et dénigrer (92 %), utiliser l’enfant pour contrôler et piéger la mère (89 %), faire alliance avec l’enfant contre sa maman (92 %)...

Une alarme dans la tête

“On comprend aisément que l’intégrité psychique des femmes est mise à mal à cause des comportements violents qui perdurent et de la peur qui en résulte”, dit Emmanuelle Mélan.

Même si elle diminue avec le temps, cette peur reste présente chez près d’un tiers de ces femmes (29 %) qui disent vivre dans la crainte permanente ou régulière qu’il leur arrive encore quelque chose aujourd’hui. “Toutes ont encore quelque part dans la tête une alarme prête à s’activer au contact de monsieur”.

Cette charge mentale se traduit chez certaines qui doivent partager la garde de leur(s) enfant(s) par sept jours de stress, d’insomnies et de cauchemars. Et par une charge mentale qui pèse, générée par les comportements d’un homme qui leur laisse pour impression qu’elles n’auront jamais la paix.

An.H.